

## **NOUVELLES PRATIQUES D’AFFAIRES**

*Prix attribué à une entreprise qui se démarque en s'appuyant sur de nouvelles pratiques d'affaires, que ce soit sur le plan de la productivité, de la gestion des ressources humaines, de la diversification des marchés, d'un nouveau modèle d'affaires, de l'introduction d'une nouvelle technologie ou encore d'une nouvelle pratique de travail.*

- 1. DÉCRIVEZ LA OU LES NOUVELLES PRATIQUES D’AFFAIRES INNOVANTES QUE VOTRE ENTREPRISE A MISES EN ŒUVRE ET POUR LESQUELLES ELLE SE DÉMARQUE?**

- 2. EN QUOI CES PRATIQUES D’AFFAIRES SONT-ELLES PARTICULIÈREMENT INNOVANTES ET QUEL EST L’IMPACT POTENTIEL OU CONFIRMÉ DE CES PRATIQUES SUR L’ENVIRONNEMENT INTERNE ET EXTERNE DE L’ENTREPRISE?**

- 3. QUELS SONT LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RELATIFS AU CAPITAL HUMAIN, AUX RESSOURCES MATÉRIELS ET/OU FINANCIÈRES RELATIFS AU DÉVELOPPEMENT ET À LA MISE EN ŒUVRE DE CES PRATIQUES D’AFFAIRES?**

- 4. DE FAÇON GÉNÉRALE, COMMENTEZ VOTRE SITUATION FINANCIÈRE ET LES IMPACTS QUE VOTRE ENTREPRISE A CONNUS EN RAISON DE LA SITUATION PARTICULIÈRE DE LA DERNIÈRE ANNÉE?**